



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Conseil de sécurité

Vote sur la résolution de la MINUSMA

New York, le 30 juin 2023
Déclaration après le vote de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la France pour les efforts entrepris et la résolution sur le retrait de la MINUSMA au Mali.

La Suisse reconnaît et respecte la décision des autorités maliennes de demander le départ sans délai de la MINUSMA. Nous regrettons d'en être arrivés là. La décision nous semble précipitée et les conditions pour un retrait sans délai sont inadéquates. La situation au Mali continue de menacer la paix et la sécurité internationales.

La Suisse aurait souhaité une période de transition plus graduelle et en prenant en compte des conditions du terrain. Dans un esprit de compromis et de consensus, nous avons voté en faveur de la résolution qui nous a été soumise. Néanmoins, nous aimerions faire part des éléments suivants pour clarifier notre position :

Nous sommes préoccupés par l'avenir de la population du Mali. Le retrait de la MINUSMA les impactera directement, ce qui préoccupe un large éventail d'acteurs actifs dans le domaine de la protection des civils. Il revient en premier lieu à l'Etat malien de protéger sa population. Nous comptons donc sur les autorités pour prendre les dispositions adéquates afin de protéger la population civile – sans discrimination – à chaque étape du retrait de la mission et au-delà, ainsi que d'engager un dialogue auprès des parties. Nous appelons en outre toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Les modalités et la durée du retrait sont d'une importance particulière pour la Suisse. Nous prenons notes des raisons qui ont mené à l'objectif d'un retrait en si peu de temps. Néanmoins, nous réitérons que d'un point de vue logistique, six mois ne suffisent pas pour le retrait responsable d'une opération de maintien de la paix de la taille de la MINUSMA. Ce retrait doit se dérouler de façon ordonnée et sûre. Les leçons d'autres transitions ainsi que les recommandations de la Résolution 2594 du Conseil de sécurité devraient servir comme orientation. Par conséquent, nous demandons aux autorités maliennes de travailler étroitement avec la MINUSMA et de respecter l'Accord sur le statut des Forces jusqu'à ce que le dernier personnel de la MINUSMA ait pu sortir du Mali. Cela signifie également que les permissions d'importer le matériel nécessaire pour le départ de la mission, comme par

exemple le carburant, doivent être fournies dans les meilleurs délais. La sécurité du personnel doit être garantie à tout moment.

L'Accord pour la Paix et la Réconciliation demeure un instrument crucial pour la paix, la stabilité et le développement du Mali. La Suisse appelle ainsi toutes les parties à une reprise du dialogue et à respecter leurs obligations en vertu de l'Accord. Par ailleurs, il est important que le Secrétaire général propose des mesures concrètes pour assurer la continuité des tâches actuellement couvertes par la MINUSMA dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord. Il est essentiel de préserver les acquis de ces dernières années et de reprendre une mise en œuvre diligente de l'APR. Cela est également dans l'intérêt de la stabilité et sécurité de toute la région.

La MINUSMA a apporté une contribution importante à la paix et la sécurité au Mali ainsi que dans la région. La Suisse présente ses sincères condoléances aux familles et aux pays fournisseurs de troupes qui ont eu à déplorer des victimes. Elle réitère son plein soutien à la MINUSMA et à tout son personnel qui a travaillé sans relâche depuis le début de la Mission. Nous sommes reconnaissants de leur engagement.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Switzerland thanks France for its efforts and the resolution on the withdrawal of MINUSMA from Mali.

Switzerland recognizes and respects the decision of the Malian authorities to request the immediate withdrawal of MINUSMA. We regret that it has come to this point. The decision seems hasty to us, and the conditions for an immediate withdrawal are inadequate. The situation in Mali continues to threaten international peace and security.

Switzerland would have liked to see a more gradual transition period, taking account of conditions on the ground. In a spirit of compromise and consensus, we voted in favor of the resolution submitted to us. Nevertheless, we would like to make the following points to clarify our position:

We are concerned about the future of the people of Mali. The withdrawal of MINUSMA will have a direct impact on them, and this is of concern to a wide range of actors active in the field of civilian protection. It is first and foremost the responsibility of the Malian state to protect its population. We therefore count on the authorities to take appropriate steps to protect the civilian population - without discrimination - at every stage of the mission's withdrawal and beyond, and to engage in dialogue with the parties. We also call on all parties to respect their obligations in accordance with human rights and international humanitarian law.

The modalities and duration of the withdrawal are of particular importance to Switzerland. We take note of the reasons that have led to the objective of a withdrawal in such a short time. Nevertheless, we reiterate that from a logistical point of view, six months is not sufficient for the responsible withdrawal of a peacekeeping operation the size of MINUSMA. This withdrawal must take place in an orderly and safe manner. The lessons of other transitions and the

recommendations of Security Council Resolution 2594 should provide guidance. We therefore call on the Malian authorities to work closely with MINUSMA and to respect the Status of Forces Agreement until the last MINUSMA personnel have been able to leave Mali. This also means that permission to import the equipment needed for the mission's departure, such as fuel, must be provided as soon as possible. The security of civilian and uniformed personnel must be guaranteed at all times.

The Peace and Reconciliation Agreement remains a crucial instrument for peace, stability and development in Mali. Switzerland therefore calls on all parties to resume dialogue and respect their obligations under the Agreement. At the same time, it is important that the Secretary-General proposes concrete measures to ensure the continuity of the tasks currently covered by MINUSMA as part of the implementation of the Agreement. It is essential to preserve the gains of recent years and to resume diligent implementation of the APR. This is also in the interests of stability and security throughout the region.

MINUSMA has made an important contribution to peace and security in Mali and the region. Switzerland offers its sincere condolences to the families and troop-contributing countries who have suffered casualties. It reiterates its full support for MINUSMA and all its personnel, who have worked tirelessly since the Mission began. We are grateful for their commitment.

I thank you.